

Cours, partie II

**FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES ET
OUTILS DE RÉFLEXION ÉTHIQUE**

K. DEMUTH-LABOUZE

karine.demuth-labouze@universite-paris-saclay.fr

I- Origine de nos théories éthiques

I-1- **Hétéronomie** : Aristote, Saint-Augustin

I-2- Découverte de l'Homme : Renaissance et humanisme, Descartes

I-3- **Autonomie** : Kant, Rousseau

I-4- L'Homme en question : Marx, Nietzsche, Freud

II- Courants contemporains de philosophie morale

II-1- Nouvelles éthiques de l'hétéronomie : éco-éthique (Jonas), utilitarisme (Bentham, Mill, Hare)

II-2- Nouvelles éthiques de l'autonomie : Rawls, Habermas

II-3- Complémentarité du téléologique et du déontologique : Levinas, Ricoeur

II-4- Renaissance des éthiques de la vertu : éthique du care (Gilligan, Tronto)

III- Outils de résolution des conflits de devoirs

III-1- **Téléologie**

III-2- **Déontologie**

III-3- Quatre principes nord-américains : **autonomie, non-malfaisance, bienfaisance, justice**

- Influence sur l'activité clinique : modèles de relation soignant-soigné

- Limites des principes et modèles

III-4- Conciliation des théories morales et des modèles

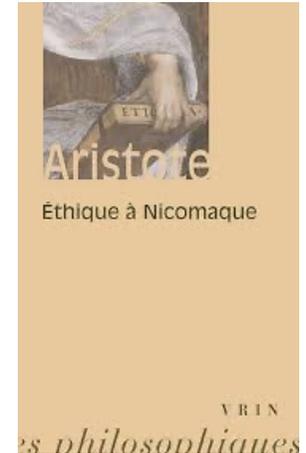
Conception de l'homme	Hétéronomie (grec <i>hétéros</i> : autre, et <i>nomos</i> : loi)	Autonomie (grec <i>autos</i> : soi-même, et <i>nomos</i> : loi)
Norme morale	L'homme reçoit d'un autre que lui-même les règles de son action La norme morale est extérieure à l'homme	L'homme construit lui-même les lois auxquelles il se plie La norme morale est posée par l'homme
Action morale	Téléologique : réaliser le bien en s'inscrivant dans une finalité déjà présente et définie	Déontologique : faire son devoir en respectant des principes posés par l'homme

I- Origine des théories éthiques

I-1- Hétéronomie → Antiquité : Aristote (384 av. J.-C. – 322 av. J.-C.) : la morale téléologique du bien

Philosophie grecque : hétéronomie naturelle

- **Homme** : partie de la Nature
- **Cosmos**
Clôt, hiérarchisé, harmonieux : la finalité est le bien
→ Nature de l'homme : **tendre vers le bien** déjà prescrit par l'univers
- **Monde sublunaire**
Désordonné, hommes vertueux ou vicieux
→ Finalité de l'homme : utiliser son *logos* pour connaître et pour agir
→ **Prudence** : délibération sur les choses contingentes, recherche du moindre mal , au cas par cas
→ **Médiété** : vise le moyen entre deux extrêmes (calcul, évaluation, proportionnalité, justice et justesse)
- **Action morale**
Nos actions s'inscrivent dans le cosmos (bon)
La Nature rattrape les situations dans lesquelles l'homme a glissé vers l'immoral
→ **L'homme reçoit les règles de son action de la Nature**



Ex médical : conditions d'accès à l'AMP

- **Loi n° 94-654 du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal**

« L'AMP est destinée à répondre à la demande parentale d'un couple.

Elle a pour objet de remédier à l'infertilité dont le caractère pathologique a été médicalement diagnostiqué.

Elle peut aussi avoir pour objet d'éviter la transmission à l'enfant d'une maladie d'une particulière gravité.

L'homme et la femme formant le couple doivent être vivants, en âge de procréer, mariés ou en mesure d'apporter la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans... »

- **Loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe**

Ouverture du droit à l'adoption

Non ouverture de l'accès à l'AMP

- **Loi n°2021-1017 du 2 août 2021 relative à la bioéthique**

« L'AMP est destinée à répondre à un projet parental.

Tout couple formé d'un homme et d'une femme ou de deux femmes ou toute femme non mariée ont accès à l'AMP... »

Pensée chrétienne : hétéronomie du divin

- **Hétéronomie du divin**

Nature : créée par Dieu, bonne

Homme : créé à l'image de Dieu, **personne**

- **Action morale**

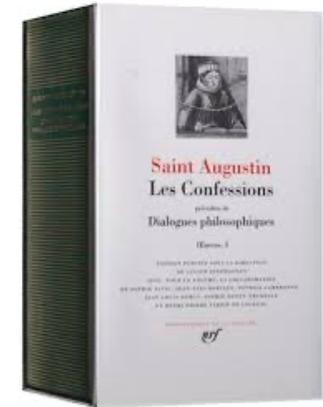
→ L'homme reçoit les règles de son action de Dieu

- **Casuistique** (naissance : XII^e - XIII^e siècles) : **étude et résolution des cas de conscience**

Doctrines du double effet (Thomas d'Aquin) :

Conditions pour la permission morale d'un acte ayant un effet bon, voulu, et un effet mauvais, prévisible mais non souhaité :

- 1- L'acte posé est bon en lui-même ou moralement indifférent
- 2- Le motif de l'action est le bon effet
- 3- L'effet mauvais n'est pas un moyen pour obtenir l'effet bon
- 4- Le mauvais effet est proportionné au bon effet
- 5- Il n'existe aucun autre moyen d'obtenir l'effet bon



Ex médical : réanimation

5 actes de fin de vie

- 1- Donner des analgésiques à une très forte dose, même susceptible de hâter la mort
- 2- Limiter ou s'abstenir d'un traitement curatif, même un traitement vital, un traitement de réanimation
- 3- Arrêter un traitement curatif
- 4- Fournir une substance mortelle au patient (suicide assisté)
Assistance au suicide : donner les moyens à une personne de se suicider elle-même
- 5- Faire une injection mortelle, provoquer délibérément la mort (euthanasie)
Euthanasie : mettre délibérément fin à la vie d'une personne atteinte d'une maladie grave et incurable, à sa demande, afin de faire cesser une situation qu'elle juge insupportable

➔ **Loi française* discontinuiste (septembre 2024) : 1, 2 et 3 autorisés ; 4 et 5 non**

- Principe de proportionnalité (téléologie)
- Analyse de la chaîne causale : « fait de l'homme » et « fait des choses » (casuistique)
- Analyse de l'intention (déontologie)
- Argument du double effet (casuistique)
- « Liberté » de se suicider ≠ « droit » au suicide (politique)

* Loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie

* Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

I- Origine des théories éthiques

I-2- Découverte de l'Homme → Renaissance et humanisme (XV^e et XVI^e siècles)

Époque moderne : modification de la représentation de l'Homme et de sa place dans l'univers

- **Grandes découvertes** (imprimerie, Gutenberg 1454)

→ Début de l'individualisme

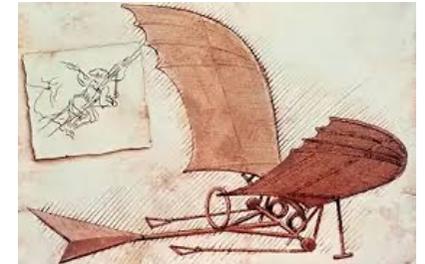


- **Maitrise scientifique et technique** (machines de L. de Vinci)

Nature ≠ manifestation du pouvoir créateur de Dieu

Nature = matière donnée à la maitrise scientifique et technique de l'homme

→ Exaltation de la raison humaine



- **Héliocentrisme** (Copernic, Galilée)

Monde ≠ clôt, ordonné, hiérarchisé

Monde = univers infini de la science moderne

→ La nature est devenue muette

→ L'unique repère est l'homme lui-même



Pascal (Pensées) « L'univers est une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part ; le silence de ces espaces infinis m'effraie »

- **Doute hyperbolique**

 - Seule chose dont on ne peut douter : nous sommes des sujets pensants

- **Centre du monde : l'homme et sa raison**

 - Homme comme maître et possesseur de la nature

 - Critère de vérité : dans l'acte de l'esprit qui l'appréhende

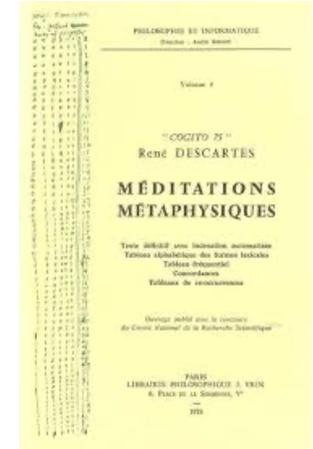
 - La connaissance de ce qui est ne dit rien sur ce qui doit être

 - **L'homme est fondateur de lui-même et de ses normes**

- **Autonomie de l'homme et du citoyen**

 - Plan politique : Rousseau

 - Plan moral : Kant



XVIIIe siècle : autonomie de la volonté

- **Raison et universalité** (que puis-je savoir ?)
 - Fondement de la morale sur la réalité : impossible
 - **Fondement de la morale sur la liberté, la raison** : seule possibilité
- **Volonté bonne** (que dois-je faire ?)
 - Volonté bonne (rationnelle, universelle) : désintéressée, pure
 - **Volonté d'agir par devoir et non conformément au devoir (universalité)**
 - L'impératif moral est nécessairement catégorique :
 - « Agis de telle sorte que tu puisses vouloir que la maxime de ton action soit érigée en règle universelle »
- **Dignité des personnes et prix des choses**
 - L'homme : **fin en soi**
 - Les choses : des moyens ; les personnes : des fins
 - Deuxième formulation de l'impératif catégorique :
 - « Traites toujours l'humanité en toi-même et en autrui, jamais seulement comme un moyen mais toujours en même temps comme une fin »
 - **L'homme peut s'extraire des lois de la nature pour s'imposer l'impératif moral**



Principes de bioéthique

- Respect de la volonté de la personne : personne de confiance, directives anticipées
- Statut « personnel » du corps humain : inviolable

- **Réflexion politique plus que morale**
- **Contrat social**
 - Clauses : nécessaires et universelles, respect de la liberté de chacun
 - Contrat de tous avec tous : **corps moral et collectif**
 - **La loi : expression et garant de la liberté des contractants**
 - **La volonté générale** : volonté de tous les citoyens qui poursuivent **l'intérêt général**



Principe de bioéthique

Consentement présumé en matière de prélèvements d'organes post mortem

- Statut « non patrimonial » du corps humain → Solidarité nationale présumée
- **Loi Cavaillet, 1976** : « Des prélèvements peuvent être effectués à des fins thérapeutiques ou scientifique sur le cadavre d'une personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus d'un tel prélèvement »

Fin du siècle des Lumières : ébranlement de la confiance en l'Homme

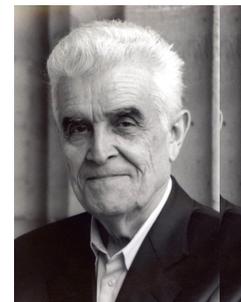
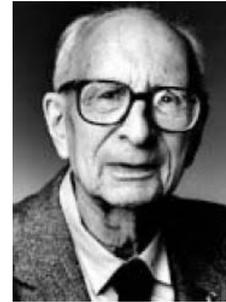
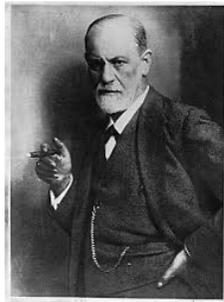
- **Histoire**

- La Terreur (1793) après la DDHC (1789)



- **Philosophie et sciences humaines**

- Marx : la conscience de l'homme est déterminée par son existence sociale
- Nietzsche : ce qui est à l'œuvre est la volonté de puissance
- Freud : le sujet n'est pas transparent à lui-même
- Heidegger : le sujet est une illusion
- Lévi-Strauss : le sujet est conditionné par les structures dans lesquelles il vit
- R. Girard : l'homme est un être mimétique et spéculaire



➔ **L'homme construit de toutes pièces par la pensée du XVIII^e siècle n'existe pas**

(sujet indépendant, autonome, isolé, se suffisant à lui-même, souverain, rationnel, détaché de toute influence et doté de droits qui sont des pouvoirs et des libertés)

➔ **Nouvel humanisme fondé sur l'altérité** : renouvellement de la philosophie morale et politique

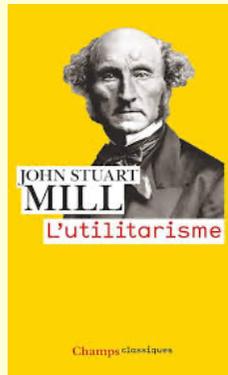
Utilitarisme : Bentham, Mill, Hare
(XVIII^e, XIX^e, 1919 – 2002)

- Critère de moralité : **quantité de bien-être objectivement mesurable** qu'un acte produit

➔ **Le plus grand bien être pour le plus grand nombre**

Application : QALY
(*quality-adjusted life year*)

- Limites :
 - Réductionniste
 - Sacrificiel



Éco-éthique : Hans Jonas (1903 – 1993)

- Extériorité normative : la **nature (fragilisée)**

- Valeur : le vivant

➔ **Responsabilité pour le futur** (vulnérabilité)

Application :
Principe de précaution

- Limites :
 - Danger de biologisation
 - Danger de la politique d'abstention



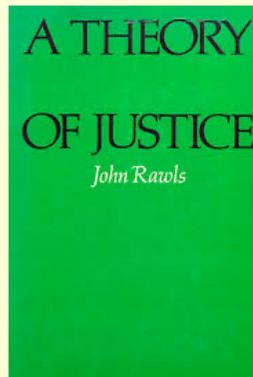
- **Accord avec Kant** : absence de bien substantiel – objectivité morale ≈ intersubjectivité
- **Renouveau** : règles de coexistence – procédure dialogique

Théorie procédurale de la justice :
John Rawls (1921 – 2002)

- L'équité de la procédure d'élaboration des principes détermine leur justice

→ Maximisation du minimum

Application :
Attribution des greffons



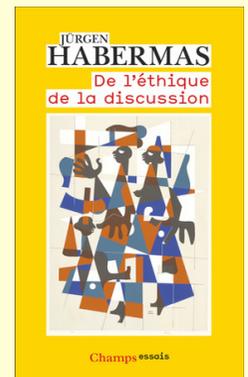
- Limite : fondement (rationalité)

Éthique de la discussion :
Jürgen Habermas (1929 -)

- La normativité morale doit se fonder sur la normativité du langage

→ Éthique de la discussion

Application :
Comités d'éthique



- Limite : fondement (rationalité)

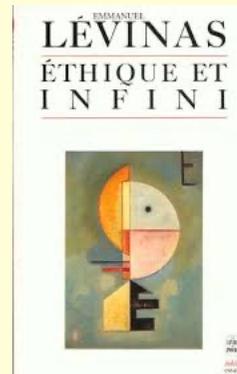
Distinguer le juste et le bon : Emmanuel Levinas (1906 – 1995)

- Même si l'on admet la valeur normative d'une procédure qui conduise à des normes de **justice**, aucune procédure ne peut conduire à la **bonté**
- Hétéronomie fondamentale du bon (l'altérité fonde l'éthique)
- **2 niveaux de la conscience morale**
 - Déontologique et autonome
 - Décentrement de soi et hétéronomie

→ Penser **le droit ET l'éthique de l'autre**

Exemple : secret médical

- Code civil et CSP : respect de la vie privée
- Atc 1110-4 CSP : échange d'informations



Dialectique du juste et du bon : Paul Ricœur (1913 – 2005)

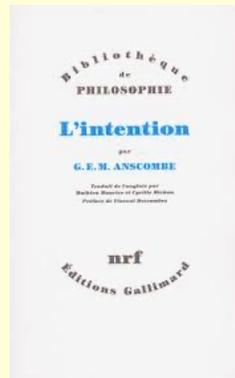
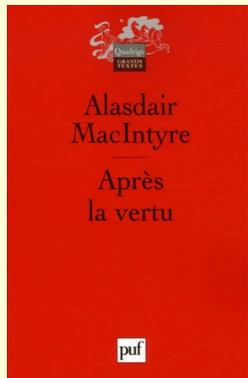
- Être éthique : accepter le conflit entre le **bien à faire** et le **devoir à accomplir**
- **Conscience morale : concilier**
 - **Bien et juste**
 - Téléologique et déontologique (conséquences et principes)
 - Hétéronomie et autonomie (empathie et respect des libertés)

Visée éthique :
« visée de la vie bonne,
pour soi et pour autrui,
dans des institutions justes »



Filiation aristotélicienne

- **Alasdair MacIntyre (1929 -)**
 - Ce sont les **vertus** qui fédèrent la société
- **Elizabeth Anscombe (1919 - 2001)**
 - Concept d'**Intention**
 - Les **valeurs** sont intriquées dans les faits
 - Réhabilitation du raisonnement pratique d'Aristote



Éthique de la sollicitude (du Care) : Carol Gilligan (1936 -)

- Éthique fondée sur la justice, les droits et intérêts des individus : insuffisante
- Importance des **liens et relations** entre individus
- ➔ Éthique fondée sur la **capacité à prendre soin d'autrui** :
 - vulnérabilité
 - responsabilité des uns / autres

Care vs Cure



Téléologie

(grec *télos* : le but, la finalité, la fin)

Téléologie : thèse philosophique

Théologie : étude des religions

- L'action morale a pour but la réalisation du bien
- Quel est le meilleur état du monde possible ?
- Les conséquences prévisibles de l'acte entrent dans la valeur morale
- La valeur morale d'une conduite se définit par le bien atteint :
maximiser le bien (bonheur) et/ou minimiser le mal (malheur)
- ➔ Le téléologue établit une évaluation, au cas par cas, du bien attendu et/ou du mal à éviter, et peut considérer un moindre mal comme un bien, au nom du principe de bienfaisance
- ➔ Le champ de la pensée est celui de la réalisation effective, de l'évaluation, de l'efficacité, du bonheur : du bien
- Héritage aristotélicien, éthique immanente ou contextualiste :
le critère de moralité ne préexiste pas au contexte

Déontologie

(grec *déontos* : ce qui doit être, par opposition à *ontos* : ce qui est)

- L'action morale est faite par devoir, par respect de principes indérogeables, sans considération des conséquences de l'action
- Les conséquences n'entrent pas dans la valeur morale de l'acte :
une fin bonne ne justifie pas tous les moyens pour l'atteindre
- Où est mon devoir ?
- Le déontologue s'appuie sur certains grands principes fermes, définis, universels et intemporels
- Une décision qui enfreint un des principes moraux est un mal et rien ne peut la transformer en un bien : le moindre mal ne peut jamais être un bien
- Le champ de la pensée est celui de l'intention droite, de l'absolu, de l'universel, du droit : du juste
- Héritage kantien, éthique transcendante ou principisme :
il existe des principes moraux qui préexistent au contexte

	Téléologie	Déontologie
Valeur morale	Le bien Les conséquences Le contexte	Le juste Les principes L'universel
Conception de l'Homme	Hétéronomie : norme morale extérieure à l'homme	Autonomie : norme morale posée par l'homme

- **Raisonnement téléologique**

- **Maximiser le bien et/ou minimiser le mal par une évaluation au cas par cas**

- Handicap et souffrance de l'enfant à naître, souffrance de ses parents et de sa fratrie, coût économique et social du handicap...

- Pourrait conduire à une décision d'IMG

- **Prendre en compte des considérations générales**

- Valeur fondatrice de l'interdit de tuer, danger de la discrimination entre les individus et eugénisme, souffrance de l'avortement et csq pour la femme et le couple, finalité de la médecine...

- Déterminera la valeur morale de la décision à prendre après examen de toutes les csq prévisibles

- **Raisonnement déontologique**

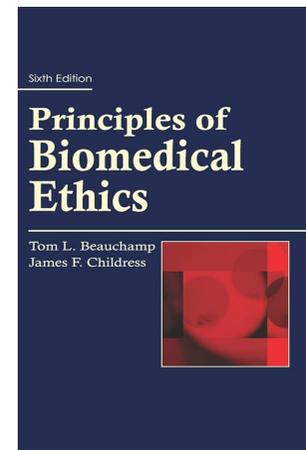
- = **S'appuyer sur des principes dont la valeur est liée à l'universalité et qui ne peuvent donner lieu à aucune exception :**

- Valeur sacrée de la vie : interdit fondamental du meurtre de l'innocent

- Égale valeur et dignité de tous les hommes et de toutes les vies humaines

- Conduira toujours à considérer l'avortement comme moralement condamnable

- **Autonomie** : respect de la dignité et de la liberté de la personne
→ Se conformer au libre choix de la personne (consentement éclairé)
- **Non-malfaisance** : *primum non nocere* (ne pas porter préjudice)
→ Évaluer au cas par cas les csq d'une décision en termes de bénéfices/risques
- **Bienfaisance** : sollicitude fondée en raison (promouvoir les intérêts)
→ Évaluer au cas par cas les csq d'une décision en termes de bénéfices/risques
- **Justice** : non-discrimination
→ Répondre aux besoins fondamentaux de la personne
→ Équitable répartition des soins : justice distributive



Justice commutative :

- Rapports entre particuliers
- Égalité arithmétique

Justice distributive :

- Répartition du bien commun
- Égalité proportionnelle

Bienfaisance et non-malfaisance : **téléologie**
Autonomie, justice : **déontologie**

DPN d'une malformation grave et incurable - IMG

- **Principe de bienfaisance** pourrait conduire à une IMG (gravité et incurabilité de la maladie du fœtus)
- **Principe de justice** conduit à l'interdiction de l'avortement (non-discrimination entre les individus, droit de chacun à la vie et aux soins appropriés)

Information au patient (diagnostic d'une maladie grave, voire mortelle, chez un adulte)

- **Principe de non-malfaisance** conduit à ne pas dire tout de suite toute la vérité (angoisse, affaiblissement du malade, diminution de la qualité de sa survie, compromission de sa guérison, suicide)
- **Principe d'autonomie** interdit que le médecin cache une partie de la vérité (dignité et liberté du malade)

III- Outils de résolution des conflits de devoirs

III-3- Quatre principes nord-américains → Influence sur l'activité clinique : modèles de relation soignant-soigné

	Modèle Paternaliste	Modèle autonomiste
Forme morale	Téléologique Résultats faire du bien, éviter du mal	Déontologique Intentions faire son devoir, respecter les ppes
Principe prioritaire	Bienfaisance	Autonomie
Paradigme	Responsabilité parentale non réciproque Relation dissymétrique	Contrat réciproque et symétrique Partenaires libres et égaux

Ex : contention physique



- **Modèle paternaliste**

- Bienfaisance** (empathie)

- Préservation de l'homme vulnérable

- Risque d'infantilisation (patient) et d'abus de pouvoir (médecin)

- Évaluation au cas par cas** (téléologie)

- Adaptation à des situations incertaines

- Risque d'absence d'équité et de sécurité dans le soin

- **Modèle autonomiste**

- Respect** (autonomie)

- Préservation de la dignité de la personne

- Risque d'indifférence immorale (médecin) et de consumérisme (patient)

- Conduite en fonction de principes universels** (déontologie)

- Préservation de l'équité

- Risque d'absence de réponse à des besoins singuliers

III- Outils de résolution des conflits de devoirs

III-4- Conciliation des théories morales et des modèles

Téléologie / modèle paternaliste

- vise la réalisation du bien
- évalue au cas par cas, en considérant les csq d'un acte

Déontologie / modèle autonomiste

- vise à accomplir son devoir
- s'appuie sur des principes indérogables, tels que le respect de la personne, sans considération des csq de l'acte

Conciliation

- Empêcherait **l'empathie** de devenir infantilisante et le **respect** de devenir indifférence
- Accèderait à **l'équité** tout en s'adaptant aux **différences concrètes** entre les individus

Passage d'un modèle paternaliste à un modèle d'autonomie tempérée

- Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
= Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 (Kouchner)
- Lois relatives aux droits des malades et à la fin de vie
 - Loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 (Leonetti)
 - Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 (Clayes-Leonetti)

- AMP : assistance médicale à la procréation
- CCNE : Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé
- CSP : Code de la santé publique
- DPN : diagnostic prénatal
- IMG : interruption médicale de grossesse

- **Rameix S, *Fondements philosophiques de l'éthique médicale***
Ed. Ellipses, 2007

- **Hirsch E (sous la direction de), *Traité de bioéthique***
Tome I - Fondements, principes, repères
Tome II - Soigner la personne, évolutions, innovations thérapeutiques
Tome III - Handicaps, vulnérabilités, situations extrêmes
Tome IV - Les nouveaux territoires de la bioéthique
Ed. Erès, 2010, 2014, 2018